Culture, patrimoine, tourisme

La stratégie normande

Le confinement dû à la pandémie de COVID-19 a une incidence considérable sur les régions ou les secteurs de la culture et du tourisme jouent un rôle significatif dans les économies régionales. C’est le cas de la Normandie. L'intervention des fonds européens doit permettre d’exploiter le potentiel de la culture et du tourisme dans le renforcement du développement économique, de l’inclusion sociale et de

l’innovation sociale.

> **En savoir plus**
>
> L'action du FEDER en Normandie s'oriente sur les projets structurants pour les territoires et/ou de portée régionale, pouvant répondre aux enjeux de développement économique et social des patrimoines culturels et du tourisme, à savoir :
>
> - Protéger les patrimoines normands dans leurs diversités : le patrimoine culturel et les sites emblématiques pour mieux les mettre en valeur économiquement et à des fins de transmission aux générations futures en tant que bien commun ; la culture en secteurs urbains sensibles ou en difficultés et sur des sites emblématiques de la Région pour contribuer à la fois au maintien ou développement de l’emploi, au développement social urbain ; les patrimoines naturels et paysagers.
> - Accompagner et favoriser le développement durable de l’économie touristique (bien et services touristiques et tourisme durable) : accroitre la fréquentation touristique, diversifier et consolider l’offre touristique, encourager les acteurs de la filière touristique aux démarches de développement durable et de protection de l’environnement et soutenir des activités de tourisme durable.
>
> Sur la période 2021-2027 le soutien se concentrera plus particulièrement sur les actions suivantes:
>
> - Ingénierie et travaux de (re)construction, rénovation, extension ou aménagement de musées et sites patrimoniaux, ou d'équipements culturels dans le champ du spectacle vivant ou des arts visuels.
> - Valorisation touristique du patrimoine normand : au travers d'événements grand public d'envergure régionale, et en particulier pour le patrimoine lié à la Normandie médiévale, la baie du Mont St Michel, la bataille de Normandie, l'impressionnisme, le patrimoine maritime et équestre.
> - Meilleure gestion des flux touristiques et des conflits d'usage sur les sites sensibles (Etretat, Mont Saint Michel, Giverny, littoral etc.).
> - Accompagnement de l'activité de croisières par l'aménagement des terminaux afin de limiter l'impact environnemental et sociétal de cette activité.

Financements disponibles

> **Dans le cadre des programmes normands**
>
> - Pré-demande fonds européens FEDER FSE+ FTJ PO 2021-2027
> - Structuration et développement des filières Touristiques
>
> Programmes LEADER normands

Ancre
contacts

> **Autres programmes européens**
>
> Programme Interreg Europe du Nord-Ouest

Direction Culture et Patrimoine

Service Patrimoines

Abbaye aux Dames, place Reine Mathilde, 14000 Caen
02 31 06 97 25

Direction de l'économie, de l'enseignement supérieur, du tourisme de la recherche et de l'innovation (DEESTRI)

Service Tourisme

Abbaye aux Dames, place reine Mathilde, 14000 Caen
tourisme@normandie.fr 02 31 06 98 42

Exemples de projets

Culture, Patrimoine, Tourisme